



SOIREE 20 ANS DU SECTEUR « JEUNES »



Note d'information :

C'est la 6^{ème} soirée que le secteur « Jeunes » propose dans le cadre de son programme d'activités.

Cette mise en place fait suite aux nombreuses demandes formulées par les utilisateurs du secteur « Jeunes » et suite au bon déroulement des éditions passées.

Nous tenions à vous informer que la soirée du 10 juillet 2025 sera animée par un DJ d'Evening et par l'équipe d'animation du secteur « Jeunes ». Elle se déroulera au 1^{er} étage de la Passerelle – 31 Rue d'Epernon à Houdan.

Le thème de cette soirée est « KARAOKE, QUIZZ ET BLIND-TEST MUSICAL ».

Les règles à respecter :

Pour cette soirée, l'équipe du secteur Jeunes sera présente pour l'encadrement. Toutefois, afin que la soirée soit une réussite, un certain nombre de règles devront être respectées, à savoir :

- Cette soirée sera privée et donc réservée aux uniques et seuls inscrits. Inutile donc de proposer à d'autres personnes de venir, ils se verront refuser l'accès à la soirée.
- L'alcool sera strictement interdit.
- L'équipe d'animation se réserve le droit de mettre fin à cette soirée à tout moment et au moindre incident qui pourrait survenir.
- Le bon déroulement de cette soirée dépendra donc uniquement du bon comportement de l'ensemble de ces participants. Le Seul mot d'ordre sera de s'amuser et prendre du plaisir.

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez donc pas à me contacter (ou à contacter Estelle ROANN).

Mickaël, le responsable du secteur « Jeunes »

.....

Autorisation parentale

(à retourner avant le 27 juin 2025 à la CCPH, 22 Porte d'Epernon, 78550 Maulette) :

Je soussigné(e) autorise mon enfant à participer à la soirée organisée par le secteur Jeunes de la CC Pays Houdanais. Je déclare avoir pris connaissance avec mon enfant des règles à respecter pour cette soirée (détaillées ci-dessus).

Fait à Le.....

Signature d'un titulaire de l'exercice
de l'autorité parentale :

Signature du jeune :